

PHILOSOPHIA SCIENTIÆ

EVA NOWOTNY

Allocution

Philosophia Scientiæ, tome 3, n° 2 (1998-1999), p. 237-244

http://www.numdam.org/item?id=PHSC_1998-1999__3_2_237_0

© Éditions Kimé, 1998-1999, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Philosophia Scientiæ* » (<http://poincare.univ-nancy2.fr/PhilosophiaScientiae/>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

Allocution

Eva Nowotny

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les professeurs,

Vous avez bien voulu m'inviter à dire quelques mots dans le cadre de cette conférence scientifique et je vous en remercie. J'en suis d'autant plus heureuse qu'il n'est guère courant qu'un Ambassadeur ait l'occasion de s'adresser à des philosophes. Le contraire serait plus habituel : prosternés devant les philosophes, nous les écoutons dans l'espoir que leur esprit nous éclaire.

On m'a demandé de parler de la politique européenne de l'Autriche et de sa situation en tant que nouveau membre de l'Union Européenne. Avant d'aborder ce sujet, j'aimerais cependant le faire précéder de quelques remarques :

Parallèlement à une riche actualité politique, ces dernières semaines ont été marquées par la mémoire de la fin de la dernière guerre, et, dans le cas spécifique de l'Autriche, cette pensée est indissociablement liée à sa résurrection en tant qu'état libre et souverain. Il me semble donc approprié d'avoir une pensée particulière et pour les philosophes chassés de leur pays et pour la dissolution du «Cercle de Vienne», dissolution entamée bien avant l'Anschluß et la prise du pouvoir par les national-socialistes. Il me semble d'ailleurs tout aussi indispensable et important de réfléchir aux conséquences présentes et futures de cette émigration pour les intellectuels de mon pays. La perte d'hommes de science tels que Rudolph Carnap, Kurt Gödel, Otto Neurath ou Karl Popper a laissé un vide terrible bien au-delà de l'après-guerre, vide sensible mais dont on n'a que peu parlé. Ce triste chapitre de la «raison éconduite» n'a pu être assimilé que grâce aux plus récentes recherches des historiographes. En octobre 1987 à Vienne, dans le cadre d'une conférence internationale traitant de ce sujet, le chancelier fédéral autrichien Franz Vranitzky a parlé de notre consternation face à l'enchevêtrement intellectuel et politique de ces années, de l'effondrement incompréhensible du sentiment fondamental de solidarité entre les hommes, de la déclaration de guerre de l'esprit malfaisant contre l'esprit tout court, de la déraison contre la raison.

Il me semble cependant que, à ce jour, nous sommes loins d'être protégés contre ce phénomène et que la lutte de la déraison contre la raison n'est pas définitivement accomplie. Nous devons tous oeuvrer ensemble pour que, dans l'Europe de l'avenir, dont la construction nous incombe à tous, l'esprit et la raison puissent triompher.

Au niveau européen, le conflit de base est loin d'être résolu. D'un côté on peut trouver le rêve des lumières, du rationalisme, de la liberté de l'individu et du dialogue, de l'autre se situe néanmoins le cauchemar de la violence, du mépris des droits de l'homme et de la terreur. Se présente par conséquent la nécessité de poursuivre la modernisation de l'Europe, dans la tradition des lumières et d'un progrès digne de ce nom. Le passé de l'Europe n'a été ni dénué de conflits, et ce aussi bien au coeur-même de la société qu'entre les états. Il s'agit là de la tâche principale de l'Union Européenne, tâche qui a conduit l'Autriche à souhaiter son adhésion à l'Union Européenne.

Le 12 juin 1994, une majorité de deux tiers de la population autrichienne - avec une participation de près de 82% - a exprimé sa volonté de voir l'Autriche faire partie de l'Union Européenne à partir du 1er janvier 1995.

Ces deux dates représentent sans aucun doute deux dates-clefs dans l'histoire de mon pays, mais elles ne sont que l'aboutissement d'une politique européenne dont les origines remontent à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et au rétablissement de l'Autriche dans sa souveraineté - et peut-être, considérant la situation géographique, historique et géo-politique de l'Autriche, à bien plus loin. En effet, on ne peut sous-estimer l'importance de ces deux facteurs, l'ampleur du soutien de la population à la démarche du Gouvernement Fédéral et le moment précis de l'adhésion qui intervient avant la grande conférence inter-gouvernementale de 1996 lors de laquelle le fonctionnement des institutions de l'Union devra être redéfini et à laquelle l'Autriche prendra donc pleinement part.

La structure complexe de l'Empire Romain-Germanique comme de l'Empire Austro-hongrois a toujours été définie comme étant supra-nationale et pan-européenne. Dès la deuxième moitié du siècle dernier, la fin du règne de l'Empereur François-Joseph est marquée par la montée des nationalismes qui menacent non seulement l'Autriche-Hongrie mais l'Europe toute entière. Ces nationalismes culmineront dans la catastrophe de la Première Guerre Mondiale.

C'est dans cette même Autriche qu'est né Richard Coudenhove-Kalergi, premier maître à penser de l'idée européenne, dont le «Manifeste Pan-Européen», paru en 1923, représenterait une vision prophétique d'une Europe unie, face aux dangers qui la guettaient de toutes parts, à savoir celui d'une guerre destructrice, celui de l'asservissement par la Russie communiste et celui d'une catastrophe économique. Rien de plus logique, donc, que l'aspiration autrichienne à une participation à la construction européenne et rien de plus illogique, par ailleurs, que d'imaginer une Europe sans l'Autriche.

Dès 1945, au lendemain de la guerre, à l'issue de laquelle l'Autriche a retrouvé l'intégrité de son territoire, l'indépendance et, dix ans plus tard, sa souveraineté, le choix de l'Autriche est clair : nul doute, située au centre de

l'Europe, dont elle avait, pendant des siècles, influencé le destin de manière décisive - rempart aux XVI^e et XVII^e siècles contre les invasions turques, ayant rempli ainsi tout naturellement le rôle de défenseur de l'Occident - elle s'est reconnue dans le choix des démocraties pluralistes de l'Ouest du continent.

En 1948, alors que les troupes alliées et notamment soviétiques, occupaient encore le pays, elle adhère, en tant que membre fondateur, à l'Organisation Européenne pour la Coopération Economique, l'OECE, qui devint en 1961 l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique ou OCDE. Bénéficiaire du Plan Marshall, elle réussit à réaliser son propre «Wirtschaftswunder», le fameux «miracle économique» qui permit à l'Autriche de retrouver très rapidement après la destruction une prospérité et un niveau de vie qui paraissaient inimaginables encore quelques années auparavant.

En 1956, l'Autriche adhère au Conseil de l'Europe, nouvelle preuve de sa volonté de s'intégrer dans un processus de partenariat et de coopération en Europe. Ayant choisi en 1955 la neutralité suivant le modèle de la Suisse, elle put retrouver son indépendance totale, grâce au Traité d'Etat du 15 mai.

En 1960, l'Autriche participa à la fondation de l'AELE, l'Association de Libre Echange Européenne, qui, dès ses débuts, était appelée à coopérer avec la CEE.

Par la suite, l'Autriche chercha pendant longtemps à conclure un accord d'association avec la CEE. Ce n'est qu'en 1972 qu'elle put obtenir un accord de libre-échange qui devait régir pendant longtemps ses relations avec la Communauté qui, tout naturellement, était son principal partenaire commercial. Lorsque la Commission de Bruxelles publia, en 1985, le Livre Blanc sur la construction du marché unique prévu pour la fin 1992, l'Autriche fut le premier pays, membre de l'AELE, à reconnaître l'importance de ce programme. Elle comprit que, face à ce programme ambitieux, elle n'avait le choix qu'entre l'adhésion à part entière et sa tenue à l'écart. En juin 1988, alors que le Mur de Berlin n'était pas encore tombé et que les régimes communistes en Europe Centrale étaient toujours en place, le Parlement autrichien chargeait le gouvernement de présenter une demande officielle d'adhésion aux Communautés Européennes. C'est le 17 juillet 1989 que Monsieur Alois Mock, Ministre des Affaires Etrangères, remit la demande officielle d'adhésion au Président du Conseil de la Communauté Européenne à Bruxelles.

Comme je l'ai déjà dit, l'histoire de l'Autriche l'a poussée logiquement vers un rapprochement de l'Union Européenne puisqu'elle avait été le théâtre et l'un des principaux acteurs de l'évolution de ce continent, depuis le moyen-âge jusqu'à l'aube du XX^e siècle, sous des auspices quelque peu différents. S'il est

un pays, qui depuis sa fondation a une vocation européenne, c'est bien l'Autriche.

En outre, il suffit de regarder une carte de l'Europe pour s'apercevoir qu'une Europe sans l'Autriche resterait nécessairement incomplète. En effet, placée dans son centre géographique, insérant de part et d'autre, à l'Est comme à l'Ouest, ses frontières entre les pays des anciens blocs antagonistes, elle fait apparaître clairement que l'Europe ne s'arrête ni au Rhin, ni à l'Elbe.

Si les Etats de l'Europe Centrale sont appelés à faire partie un jour, que nous souhaitons proche, de cette Europe Unie, l'Autriche représente un trait d'union naturel entre ces deux parties du continent que longtemps le cours de l'histoire séparait mais que tout appelle désormais à former un ensemble à la fois éclectique et homogène.

Comme au temps de la monarchie multi-nationale, Vienne redevient le carrefour entre les pays, le point de passage obligé entre l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud. Si l'Autriche avait donc tout intérêt à rejoindre le «club», il n'en ressort pas moins que l'Union a trouvé en elle le chaînon manquant pour réamiser à moyen terme une association d'Etats dont le nom correspond à la géographie.

Compte tenu des raisons historiques et géographiques qui ont inspiré les dirigeants autrichiens dans leur marche vers l'Europe, les raisons économiques deviennent évidentes.

L'Union Européenne était déjà, et de loin, le principal partenaire commercial de l'Autriche. Les deux tiers de nos exportations et importations s'effectuent avec les pays membres de l'Union.

L'économie autrichienne ne pouvait alors que profiter d'une participation à un grand arhé de plus de 350 millions de consommateurs, même si, en contre-partie, sa propre production subit une concurrence plus rude.

En outre, il est dans l'intérêt de l'Autriche de participer à un accroissement de la compétitivité de l'économie et notamment de l'industrie européennes, face à une concurrence en constante augmentation, et devant l'émergence de nouveaux marchés. Consciente que seule une coopération à grande échelle sera à même de relever un tel défi, le choix d'appartenir au grand ensemble économique que représente l'Union Européenne s'imposait. Par ailleurs, et je reviendrai là-dessus ultérieurement, force est de constater que les problèmes sociaux, en particulier le chômage, sont étroitement liés à l'essor économique.

L'aspect social du développement économique a également joué en faveur de l'adhésion à l'Union, puisque les problèmes de cette nature ne peuvent être résolus que grâce à une action concertée.

Mais la vocation de l'Union Européenne est principalement politique. Le traité de Maastricht, auquel l'Autriche a souscrit sans réserve dès le début des négociations, a donné sa structure à la coopération politique.

La création d'un grand ensemble politique en Europe ne peut être que dans l'intérêt d'un petit pays.

Pour l'Autriche, l'Union Européenne est une grande oeuvre depuis laquelle nous avons tout intérêt à participer. Malheureusement, il nous faut constater que la guerre existe toujours en Europe. L'Autriche aspire à une existence pacifique avec ses voisins et tous les autres Etats. Son expérience de la neutralité lui a d'ailleurs permis de servir cette cause à différents niveaux. Les casques bleus autrichiens ont payé leur tribut au maintien de la paix. Soit en tant que médiateur, soit en accueillant des grandes conférences internationales, l'Autriche compte bien mettre cette expérience au profit de l'Union Européenne. Noyau d'une première construction européenne, il est clair qu'elle aspire maintenant à prendre sa place parmi des Etats européens qui, cette fois, ont choisi librement de s'associer pour le plus grand bien de leurs populations.

À ce propos, je voudrais citer le Chancelier fédéral Franz Vranitzky, qui a expliqué récemment qu'il n'y avait pas de contradiction entre la neutralité et la solidarité et que, au contraire, la neutralité signifiait que l'Autriche «non pas une tenue à l'écart mais plutôt une politique active de paix».

Si l'Autriche avait tout intérêt à rejoindre l'Europe des Douze, quel intérêt pour l'Union d'accueillir l'Autriche ?

Tout d'abord, je voudrais souligner un aspect de principe : Souvent, l'élargissement a été présenté comme alternative à l'approfondissement, tel qu'il est souhaité par la majeure partie des Etats membres. Or, nous pensons qu'il n'y a pas de contradiction et qu'au contraire, cet élargissement ira de pair avec l'approfondissement et en sera même le moteur. Je rappelle que les précédents élargissements, notamment celui à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande, furent également accompagnés d'une relance pour la Communauté.

En effet, l'Autriche est un pays prospère et stable, avec un PIB annuel de 22110 \$US par habitant et une moyenne de grève par employé par an mesurée en secondes. Pour la cohésion de l'Union, cet apport de l'un de ses membres ne peut être que bénéfique.

Par ailleurs, loin de prouver une dilution des structures de l'Union, l'Autriche a toujours maintenu qu'une Union forte, cohérente, efficace et capable d'agir l'intéressait. Elle fera bénéficier ses partenaires de sa riche expérience dans les relations avec les pays de l'Europe de l'Est : Forte de son expérience historique et géographique, elle accorde une attention toute particulière

aux intérêts des Etats d'Europe Centrale et Orientale. Ces Etats font partie intégrante de l'Europe depuis toujours et, en tant que «nouvelles démocraties», ont sans aucun doute le droit de participer à l'intégration européenne. L'Autriche est convaincue qu'à la longue il est inconcevable que règnent la prospérité et la stabilité dans une moitié de l'Europe, tandis que dans l'autre séviraient la pauvreté et l'instabilité. Nous nous réjouissons que la vocation de ces pays à devenir membres de l'UE ait été reconnue, notamment par le dernier conseil européen qui s'est tenu à Essen.

L'Autriche approuve entièrement les objectifs ambitieux d'un autre Livre Blanc de la Communauté, paru en 1993. Elle entend mettre tous ses moyens à contribution pour leur réalisation, notamment dans la lutte contre le chômage, où elle a su obtenir des résultats encourageants sur son propre terrain. Elle partage les objectifs de croissance et de stabilité de ses partenaires et contribuera activement à la mise en place des grands réseaux européens d'infrastructure.

Selon sa tradition politique, l'Autriche, comme membre de l'Union Européenne, s'engagera particulièrement dans les domaines du social et de l'environnement, car elle pense pouvoir offrir des modèles éprouvés et utilisables en la matière. Ce sont là d'ailleurs deux secteurs où la France et l'Autriche partagent leurs intérêts et leurs préoccupations.

Tout comme la France, l'Autriche attache une grande importance à un système social cohérent et efficace. Nous pensons, si vous me permettez de paraphraser le célèbre mot d'André Malraux, que l'«Europe sera sociale ou ne sera pas». En effet, il nous paraît inconcevable de construire un édifice aussi important que l'Europe sur du sable. Ce serait le cas si l'on ne prenait pas en compte sa population et ses besoins les plus légitimes.

L'Autriche accorde une grande importance à la formation, notamment des jeunes, estimant qu'elle représente l'une des réponses essentielles au problème du chômage. Elle soutiendra donc activement les projets existants ou à développer, tel que par exemple le projet "Socrates" ou le programme "Leonardo".

En Autriche, comme d'ailleurs en France, la préservation de l'environnement et la protection de la population, notamment face à la croissance du trafic international, sont devenus des sujets sensibles et largement discutés. Cette communauté d'intérêts devrait permettre de mener des actions communes pour l'élaboration d'une politique européenne de l'environnement et des transports.

De la même manière, la sauvegarde du secteur agricole revêt une importance fondamentale, tant en Autriche qu'en France. Malgré la différence de leurs superficies, ces deux pays rencontrent des problèmes comparables dans

bien des domaines, ce qui leur permet de profiter d'une défense commune des intérêts qui sont les leurs.

Sur le plan économique, l'Autriche est un pays stable et prospère, grâce à une concertation équilibrée entre les partenaires sociaux. Si, par ailleurs, l'Autriche peut profiter désormais sans encombre du grand marché que représente l'Union, ses partenaires accéderont également plus facilement au marché autrichien.

Permettez-moi de dire encore un mot sur un domaine dont on parle peu en matière européenne, mais dont l'importance me paraît cependant évidente : la culture, dans la définition la plus large. Il était vraiment grand temps que l'Autriche rejoigne l'Union qui regroupe des pays qui, sans aucun doute, partagent un même patrimoine culturel. Dans tous les domaines de l'art et de la culture, l'Autriche a connu ses heures de gloire et continue de les connaître aujourd'hui. L'intérêt qu'ont suscité ces derniers temps certaines expositions, notamment celle sur la Vienne de la Fin du Siècle au Centre Pompidou ou, plus récemment, celles consacrées aux peintres autrichiens Egon Schiele et Gustav Klimt dans le Musée Galerie de la Seita et au Musée Marmottan à Paris, mais aussi l'admiration unanime que l'on porte aux compositeurs autrichiens ainsi qu'à nos écrivains est aussi et avant tout un intérêt porté à des aspects de la culture européenne. Nous nous réjouissons que désormais la libre circulation des personnes et des biens leur facilite la mise en oeuvre d'échanges fructueux.

Finalement, l'Autriche s'engagera en faveur d'une prise en compte des intérêts régionaux. État fédéral, l'Autriche est convaincue que, parallèlement au processus d'union européenne et à son approfondissement, il est nécessaire de garantir aux individus un cadre de vie sécurisant et une identité dans un espace bien défini.

Il en résulte la nécessité de créer une Europe plus proche des citoyens, plus respectueuse des identités régionales et locales, telle qu'elle est prévue par le principe de subsidiarité consacré par le Traité de Maastricht.

L'Autriche est convaincue que l'Union Européenne ne se fera que sur la base d'un bon équilibre entre les niveaux communautaire, national, régional et local. Si l'Europe ne respecte pas cet équilibre, bon nombre de ses citoyens se détourneront de la construction européenne, ressentie comme trop abstraite, et se laisseront tenter par des nationalismes dangereux.

L'Autriche est consciente que l'Europe de demain ne peut pas avoir que des objectifs politiques et économiques, mais qu'elle doit se fonder sur une conscience plus aiguë des valeurs éthiques et humanitaires.

Ce n'est que sur la base de ces valeurs, dont le respect a fait naître l'Europe et l'a fait devenir ce qu'elle est aujourd'hui, que l'entreprise ambitieuse de l'Union Européenne saura aboutir.